

Rapport 2013

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2012;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2013;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2014;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2013.

1. L'analyse du bilan 2012

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2012 réalisé</u>
Taxes	1 771 901	1 847 122
Paiements tenant lieu de taxes	296 694	288 125
Autres recettes de sources locales	266 149	442 871
Transferts	848 248	616 667
Totaux :	3 182 992	3 194 785

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2012 réalisé</u>
Administration générale	608 909	561 511
Sécurité publique	272 513277 088	
Transport	577 290	648 754
Hygiène du milieu	566 765562 128	
Santé et bien-être	13 262	12 262
Aménagement, urbanisme et développement	111 417	138 949
Loisirs et culture	330 089378 008	
Frais de financement	110 45091 911	
Remboursement de la dette à long terme	330 289	235 948
Affectations	262 008	536 204
Autres		(16 742)
Totaux :	3 182 992 \$	3 426 021 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 11 793\$, que les dépenses ont été aussi supérieures d'un montant de 243 029 \$ par rapport à nos prévisions initiales, et ce, en rapport aux importants investissements réalisés en 2012 sur l'ensemble du territoire de notre municipalité.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2012, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal.

Nos dévoués et compétents employés dans chacun leur domaine respectif sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

2. La situation financière au 30 septembre 2013

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2013, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 883 358 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 121 494 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 512 013 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 121 494 \$.

Nos contributions financières pour 2013

Club haltérophilie	200 \$
Comité du 100 ^e anniversaire de la municipalité	5 000
Ensemble vocal Émergence	50
Club de la Fraternité (paniers de Noël)	200
Club Lions de Macamic :	
- Brigadière scolaire	1 000
- Journée sécurité à vélo	150
Centre de la petite enfance	50
Carrefour jeunesse emploi	350
Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 725
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
- Bye Bye 2012	600
Sinistrés du Lac-Mégantic	1 000
Cour d'école	2 165
Programme Changez d'air :	
- Remplacement de poêles à bois	100

3.	Le dernier programme triennal d'immobilisations
-----------	--

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 comporte un projet, à savoir :

- ☞ Un projet pour une somme de 338 000 \$ pour la réfection du réseau routier rural et urbain.

4.	Les réalisations 2013 et les orientations de la municipalité pour 2014
-----------	---

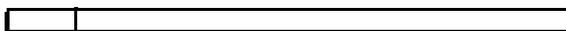
Les réalisations prévues au programme triennal d'immobilisations s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. L'investissement majeur de 2013 fut certainement la construction de la double surface bitumineuse dans le secteur de Fortin-les-Berges pour un montant de 116 300 \$.

Lors de la préparation du budget 2014, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du nouveau conseil municipal.

5.	La liste des contrats de plus de 25 000 \$
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste en date du 28 octobre 2013 :

Hydro-Québec		100 139 \$
Dépanneur 111 inc. - Essence et diesel		34 848
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)		328 387
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)		124 349
Régie intermunicipale de la gestion déchets de Roussillon		90 335
Deloitte s.e.n.c.r.l. - Vérification annuelle		41 046
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)		108 601
Paysages 5 Saisons - Contrat espaces verts		30 693
Lamothe Division Sintra :		
- Travaux 4 ^e Avenue Est et 4e Avenue Ouest		289 383
Brentag Canada (produits chimiques)		31 388
CIMA (firme d'ingénierie) :		42 894
- Projet immobilisation au Centre Joachim-Tremblay :	4 208 \$	
- Projet de réfection de la 4 ^e Avenue Ouest et de la 4e Avenue Est	38 686 \$	
Marcel Baril ltée :		35 682
- Calcium	26 024 \$	
- Travaux traverse Chazel	9 658 \$	
Réalisation Abitibi inc. (éclairage de la patinoire de l'aréna)		52 026
Sylviculture Lavérendrye (travaux lots intramunicipaux)		32 688
Produits Suncor énergie (Dépanneur l'Express-diesel et essence)		27 258



6. Le traitement des élus pour 2013

La rémunération annuelle versée au maire est de 10 682,16 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 341,68 \$; la conseillère et les conseillers reçoivent un salaire de 3 561,12 \$ et une allocation de dépenses de 1 780,56 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

Un grand merci à nos employés pour leur dévouement à réaliser nos projets selon nos orientations et dans le respect de nos budgets. Merci également aux élus qui désirent travailler positivement pour notre développement ainsi qu'à tous les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour la collectivité.

Bienvenue aussi à nos nouveaux arrivants!

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le maire,

Claude N. Morin